



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

**Conseiller technique de  
service social du Recteur**

Madame et Messieurs les IA-DASEN

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du  
second degré

Mesdames et Messieurs les chefs de service

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école du premier  
degré

s/c des Inspecteurs de circonscriptions du premier degré

Besançon, le 8 octobre 2019

**Objet : Service social en faveur des personnels**

Dossier suivi par  
Philippe SICLET

Téléphone  
03 81 65 47 02

Mél.  
philippe.siclet  
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Les assistants sociaux en faveur des personnels de l'éducation nationale contribuent à la politique académique de ressources humaines et à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Je vous invite à rechercher leur coopération pour vous soutenir dans l'accompagnement des personnels les plus en difficulté ou en situation de mal être.

Vous trouverez ci-joint un flyer qui présente le service social des personnels de notre académie. Cet outil de communication précise les secteurs et domaines d'intervention ainsi que les missions de ce service.

Je vous remercie de bien vouloir porter à la connaissance des agents placés sous votre autorité la présente information.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le conseiller technique de service social du Recteur

Philippe SICLET